



REGLEMENT

Challenge fleuret, en individuel.

Date : Dimanche 8 janvier 2012

Lieux : Gymnase PRIET (LA PALESTRE)
Rue Léon JOUHAUX
91560 CROSNE

Pour obtenir un plan d'accès, veuillez vous reporter au site Internet du club (rubrique accès), à l'adresse suivante : <http://www.escrime-cey.fr/acces.htm>

Catégories et armes :
GARCONS ET FILLES

Poussins (nés en 2003) :	Fleuret électrique, lame 0
Pupilles (nés en 2001-2002) :	Fleuret électrique, lame 0 ou 2
Benjamins (nés en 99-2000) :	Fleuret électrique, lame 2
Junior/ Senior (équipe de 2) :	Epée lame 5
Poussins 2004 :	Fleuret sec, lame 0

Licence : Licence validée FFE 2011-2012

Tenue : Tenue réglementaire et sous cuirasse de protection, suivant normes FFE.

Horaires :

Pupilles (filles et garçons) :	inscriptions : 09h	scratch : 09h20
Benjamins (filles et garçons) :	inscriptions : 10h30	scratch : 10h50
Poussins (filles et garçons) :	inscriptions : 12h30	scratch : 12h50
Equipe Epée loisir :	inscriptions : 10h	scratch : 10h20

Engagements : Les engagements se feront en ligne sur le site de la fédération jusqu'au **vendredi 6 janvier**, ou par mail jusqu'au mercredi 4 janvier à escrime.cey@laposte.net
Le droit d'inscription est fixé à 7 € par tireur.

Formule : Un tour de poule, puis un tableau d'élimination directe de 64 ou 32 selon le nombre d'inscrits.
Poussins 2004 : 2 tours de poule de 5 ou 6 selon l'effectif.
Tous les litiges seront tranchés par le Directoire Technique qui se réserve le droit de modifier le présent règlement pour la bonne marche de l'épreuve.

Arbitrage : Les clubs devront fournir un arbitre pour quatre tireurs (toutes catégories confondues), ils seront rémunérés suivant leurs diplômes d'arbitrages.

Récompenses : Les 4 ou 8 meilleurs classés, par catégories, seront récompensés. **Les premiers des catégories poussins recevront un fil de corps, les premiers des catégories pupilles et benjamins recevront un fleuret électrique. Tous les poussins 2004 seront récompensés.**
Un classement par Club sera réalisé en fonction des résultats des tireurs dans chaque catégorie. Un trophée sera attribué au meilleur club pour 1 an et sera remis en jeu l'année suivante. Il sera acquis après 3 victoires.

Renseignements : Carmen Arrault 06.19.22.64.27
messagerie : escrime.cey@laposte.net

Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée de l'épreuve.

Responsabilité : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.